



SECTION 1. Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
Marque du produit :
Dura-Polish
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisations identifiées pertinentes: Matériau dentaire
Utilisations déconseillées : Aucune autre donnée
- 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité
Identification de la société/entreprise
Nom du fabricant : SHOFU DENTAL GmbH
Adresse : Am Brüll 17, 40878 Ratingen, Germany
Téléphone : +49 (0) 2102-8664-0
Fax : +49 (0) 2102-8664-64
Email : info@shofu.de
Section en charge : Gestion de la qualité et des affaires réglementaires
- 1.4 Numéro de téléphone d'urgence
+49-2102-8664-53 (SHOFU DENTAL GmbH) 24 heures / 7 jours

SECTION 2. Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
CLASSIFICATION (EC 1272/2008)
Ne s'applique pas.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
ÉTIQUETTE CONFORME À (EC) N° 1272/2008
Annuler
COMPOSANTS DE L'ÉTIQUETAGE DÉTERMINANTS DANGEREUX
MENTION D'AVERTISSEMENT
Annuler
MENTIONS DE DANGER
Annuler
CONSEILS DE PRUDENCE
Annuler
- 2.3 Autres dangers
Résultats de l'évaluation PBT et vPvB
PBT : Ne s'applique pas.
vPvB : Ne s'applique pas.

SECTION 3. Composition/Informations sur les ingrédients

- 3.1 Caractérisation chimique : Mélanges
- 3.2 Description : Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux.
- 3.3 Composants dangereux : Annuler
- | | |
|---|---------|
| Al ₂ O ₃ [Cas N° 1344-28-1, EINECS 215-691-6] | 70-80 % |
| Cire d'abeille | |
| Autres | |

(Suite à la page 2)



(Suite de la page 1)

- 3.4 Informations supplémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se reporter à la section 2.

SECTION 4. Mesures de premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- Contact avec les yeux :
Rincer avec de l'eau très prudemment pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Si l'irritation persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
- Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec du savon et de grandes quantités d'eau. En cas de contact avec la peau, une irritation de la peau, demander un avis médical/consulter un médecin.
- Ingestion : Rincer la bouche. En cas de malaise, demander un avis médical/consulter un médecin.
- Inhalation : Placez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable pour la respiration.
Si le symptôme concernant le souffle s'éteint, appeler un CENTRE ANTI-POISON pour obtenir un médecin.
- 4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, les deux sont aigus et différés
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 4.3 Indication de toute consultation médicale immédiate ou d'un traitement spécial requis
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction :
De l'eau, CO₂, produits chimiques secs, de la mousse
- 5.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 5.3 Conseils pour les pompiers :
Porter des vêtements de protection incendie et des appareils respiratoires autonomes, si nécessaire.

SECTION 6. Mesures en cas de déversement accidentel

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :
Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions environnementales :
Envoyer à une entreprise de traitement/d'élimination approuvée ou mettre au rebut conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur.
- 6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage :
Essuyer et mettre au rebut dans un récipient adapté.
- 6.4 Référence à une autre section :
Voir la Section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.
Voir la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

(Suite à la page 3)



(Suite de la page 2)

Voir la Section 13 pour des informations sur la mise au rebut.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre :
À utiliser conformément aux instructions. En cas de meulage et de polissage, porter des lunettes de sécurité et un masque anti-poussière, à l'aide d'un respirateur et d'un système d'extraction local.
- 7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité, y compris toutes incompatibilités :
Conserver dans un endroit frais et sombre avec le conteneur hermétiquement fermé.
- 7.3 Usage(s) spécifique(s) :
Aucune autre information pertinente n'est disponible

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/Protection personnelle

- 8.1 Paramètres de contrôle :
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- 8.2 Contrôles de l'exposition :
- Protection des voies respiratoires :
Masque à poussière
- Protection de la peau :
- Protection des mains
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
 - Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Caoutchouc butyle
Caoutchouc nitrile
- Protection des yeux :
Des lunettes de protection.

(Suite à la page 4)



(Suite de la page 3)

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base
- | | |
|--|--------------------|
| Apparence/odeur/couleur : | Bleu-violet solide |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| pH : | Non déterminé. |
| Point de fusion/ point de congélation : | Non déterminé. |
| Point d'ébullition : | Non déterminé. |
| Point d'éclair : | Non déterminé. |
| Vitesse d'évaporation : | Non déterminé. |
| Inflammabilité (solide, gaz) : | Non applicable. |
| Supérieure/ Inférieure limites d'inflammabilité ou d'explosion : | Non déterminé. |
| Pression de vapeur : | Non déterminé. |
| Densité de vapeur : | Non déterminé. |
| Densité relative : | Non déterminé. |
| Solubilité : solubilité dans l'eau | insoluble |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Non déterminé. |
| La température d'auto-inflammation : | Non déterminé. |
| Température de décomposition : | Non déterminé. |
| Viscosité : | Non déterminé. |
| Propriétés explosives : | Non applicable. |
| Propriétés oxydantes : | Non applicable. |
- 9.2 Autres informations
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 10.2 Stabilité chimique :
Stable dans des conditions normales de température et de pression.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :
Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter :
Éviter l'exposition à la lumière directe du soleil sur l'emballage.
- 10.5 Produits de décomposition dangereux :
Aucun dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

SECTION 11. Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :
- | | |
|---------------------------------------|--|
| Toxicité aiguë: | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée: | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

(Suite à la page 5)



(Suite de la page 4)

Endommagement/irritation des yeux:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation cutanée:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagenicite sur les cellules germinales/Genotoxicite:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancerogénité:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets sur et par le lait maternel:	Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12. Informations relatives à l'environnement

- 12.1 Toxicité :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.2 Persistance et dégradabilité :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.3 Bioaccumulation potentielle :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.4 Mobilité dans le sol :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :
Ne s'applique pas.
- 12.6 Autres effets indésirables :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets :
Éliminer le contenu/le conteneur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur.

(Suite à la page 6)



(Suite de la page 5)

SECTION 14. Informations relatives au transport

- | | |
|--|---|
| 14.1 Numéro ONU : | Annuler |
| 14.2 Nom correct de livraison ONU : | Annuler |
| 14.3 Classe(s) de danger de transport : | Annuler |
| 14.4 Groupe d'emballage : | Annuler |
| 14.5 Dangers pour l'environnement : | Aucune autre information pertinente n'est disponible. |
| 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur : | Ne s'applique pas. |
| 14.7 Transport en gros selon l'Annexe II de MARPOL73/78 et du code IBC : | Ne s'applique pas. |

SECTION 15. Informations de réglementation

- 15.1 Réglementations/législation de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :
- RÉGLEMENTATIONS DE L'UE : Voir Section 2
 - Autres réglementations, limitations et règlements d'interdiction :
Le produit est un appareil médical conformément aux directives CE 93/42/CEE.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :
Une estimation de la sécurité des produits chimiques n'a pas été effectuée.

SECTION 16. Autres informations

Ce produit est réservé à un usage dentaire professionnel. (instrument/matériel)

Acronymes et abréviations

EINESC: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative